

## AVIS PUBLIC - ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 504-03

---

Aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro 504-03 modifiant le règlement numéro 504 sur la gestion de l'urbanisme.

**AVIS PUBLIC est donné** que lors d'une séance ordinaire tenue le 20 janvier 2026, le Conseil municipal de la Ville de Saint-Philippe a adopté le projet de règlement numéro 504-03 intitulé :

**Règlement modifiant le règlement numéro 504 sur la gestion de l'urbanisme afin :**

- 1) d'encadrer les demandes de modifications à la réglementation d'urbanisme ;**
- 2) de modifier les conditions générales de délivrance et le délai de validité d'un permis de construction ;**
- 3) de modifier les conditions générales de délivrance et le délai de validité d'un permis d'opération ; cadastrale**
- 4) de préciser les interventions assujetties à un certificat d'autorisation ;**
- 5) de préciser les documents requis pour toutes demandes de certificat d'autorisation pour la démolition d'un bâtiment principal.**

Ce projet de règlement concerne l'[ensemble du territoire](#).

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, ce projet de règlement fera l'objet d'une assemblée publique de consultation qui aura lieu le **jeudi 29 janvier 2026, à 19 h** au **Complexe Élodie-P.-Babin** situé au **2235, route Édouard-VII** à Saint-Philippe. Lors de cette assemblée, le maire ou son représentant, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.

Ce projet ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement numéro 504-03 peut être consulté sur le site internet en suivant le lien : <https://ville.saintphilippe.quebec/avis-publics/>. Il peut également être consulté au bureau de la municipalité au 175, ch. Sanguinet, bureau 201, Saint-Philippe, aux heures d'ouverture suivantes :

Lundi au mercredi: 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30  
Jeudi: 8 h à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 30  
Vendredi : 8 h à 12 h.

Donné à Saint-Philippe, ce 21 janvier 2026

Le greffier de la Ville,



Me Yvan Laberge, avocat